CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E202137** **VALABLE JUSQU'AU** **28/11/2027**

ÉDITÉ LE 07/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/05/2011

Raison sociale : ALPECC

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 18/10/2023

Capital : 20 250

376 ROUTE DE LORGUES
QUARTIER LES BASTIDES
83460 TARADEAU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DRAGUIGNAN

Siret : 532 703 063 00018

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 9038160-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP K19619C

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP K19619C

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 04 89 25 11 70 **Fax :**

Portable : 06 22 74 22 99

Responsabilité légale :
MARANI ERIC, MARC CO-GÉRANT / TAVERNELLI THIERRY CO-GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@alpecc83.com

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 834 369 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	6	29/11/2024
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	6	29/11/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/10/2026 08:31

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.